

Le Service Scolarité
est ouvert au public tous les jours en période d'inscription (sauf samedi)
de 9h30 à 11h et de 13h30 à 16h (Fermé durant le mois d'Août)

Vous vous inscrivez en Première Année commune des Etudes de Santé (P.A.C.E.S.) :

→ en qualité de doublants (sous réserve d'autorisation) :

Inscriptions du 9 juillet 2018 au 21 Juillet 2018 inclus

Les étudiants doublants peuvent également s'inscrire dans les mêmes délais à distance via la procédure APOWEB à l'adresse suivante : <https://apoweb.u-psud.fr> en se munissant de leur numéro d'étudiant et de leur carte bancaire.

Attention, les justificatifs de l'inscription devront être envoyés par courrier dès validation de l'inscription par le WEB.

→ après affectation Parcoursup :

Inscriptions du 9 juillet 2018 au 27 Juillet 2018 inclus et du 3 septembre 2018 au 7 Septembre 2018 inclus

(sur RDV à l'adresse suivante : <http://www.scolarite-sciences.u-psud.fr>)

→ Autres cas (selon autorisation d'inscription) :

Inscriptions du 9 juillet 2018 au 27 Juillet 2018 inclus et du 3 septembre 2018 au 7 Septembre 2018 inclus

Vous vous inscrivez en 2^{ème} Année de Pharmacie (DFGSP 2) :

→ en qualité de simplants - Après réussite au concours P.A.C.E.S. – Filière Pharmacie :

Inscriptions du 9 juillet 2018 au 27 Juillet 2018 inclus

→ en qualité de doublants :

Inscriptions dès l'affichage des résultats de 2^{ème} session et avant le 27 Juillet 2018 16h

Vous vous inscrivez en 3^{ème} Année de Pharmacie (DFGSP 3) ou 4^{ème} Année de Pharmacie (DFASP 1) :

→ Flux et doublants

Inscriptions du 9 Juillet 2018 au 27 Juillet 2018 inclus.

Possibilité de s'inscrire dans les mêmes délais à distance via la procédure APOWEB à l'adresse suivante :

<https://apoweb.u-psud.fr> en se munissant du numéro d'étudiant et d'une carte bancaire.

Attention, les justificatifs de l'inscription devront être envoyés par courrier dès validation de l'inscription par le WEB.

Vous vous inscrivez en 5^{ème} Année de Pharmacie (DFASP 2) :

→ Flux

Inscriptions du 9 Juillet 2018 au 27 Juillet 2018 inclus

→ Doublants

Inscriptions dès l'affichage des résultats de 2^{ème} session et avant le 27 Juillet 2018 16h

ou entre le 3 et le 7 Septembre 2018

Vous vous inscrivez en 6^{ème} Année de Pharmacie :

Inscriptions du 3 Septembre au 7 Septembre 2018 inclus (attention, fiches de choix UE Libres 1^{er} semestre à rendre obligatoirement avant le 7 Septembre 2018)

Sont téléchargeables sur le site internet de la Faculté à compter du 2 juillet 2018:

- Le planning des enseignements de P.A.C.E.S., 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Années de Pharmacie
- La liste des UE Libres proposées en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Années de Pharmacie
- Les fiches de choix d'UE Libres de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Années de Pharmacie
- Les instructions relatives aux Travaux-Pratiques de 3^{ème} et 4^{ème} Années de Pharmacie
- Les modalités de contrôle des connaissances 2018-2019

Groupes de Travaux-Pratiques et Enseignements dirigés:

Les étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Années de Pharmacie ne peuvent en aucun cas choisir leur groupe de TP/ED.

En revanche, les étudiants de PACES, 3^{ème} et 4^{ème} Années de Pharmacie ont la possibilité de demander à être deux étudiants (maximum) dans le même

groupe en se présentant au Service Scolarité et en complétant le document « Groupe TP » qui devra être daté, signé et mis dans l'urne « Groupes TP » + copies cartes d'étudiant .

Aucune liste d'étudiants souhaitant être dans le même groupe ne sera prise en compte.

Voir Pièces à fournir pour l'inscription en page 2

PIÈCES A FOURNIR

NOUVEAU : A FAIRE AVANT VOTRE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE et à partir du 1er Juillet 2018 :

1/ Il vous faudra **impérativement acquitter la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de 90 euros** sur le site internet du CROUS : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

2/ Imprimer et joindre l'attestation de paiement (**ou d'exonération pour les étudiants boursiers 2018-2019**) à votre dossier d'inscription.

Vous trouverez **toutes les informations CVEC sur le site internet suivant** : <http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html>

Par ailleurs, **les étudiants n'auront plus à payer l'affiliation à la Sécurité Sociale régime Etudiant.**

Pour 2018-2019, les étudiants affiliés à la SS étudiante en 2017-2018 bénéficieront gratuitement de la prolongation de leurs droits pour 2018-2019 (même centre gestionnaire 601 ou 617). Les étudiants ne pourront plus adhérer à une mutuelle étudiante en même temps que leur inscription universitaire.

Vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à Châtenay-Malabry (PACES /DFGSP 2/Transfert)

- Copie du baccalauréat (relevé de notes ou diplôme) et sa traduction le cas échéant
- Relevé(s) des notes et copie(s) des diplômes obtenus après le baccalauréat si antérieur à 2018
- Copie de votre carte d'identité française ou passeport ou de votre titre de séjour (ou récépissé de demande de titre de séjour)
- Copie de votre carte d'étudiant 2017-2018 si inscrit dans l'enseignement supérieur français antérieurement
- N° d'INE/BEA (figure sur le relevé de notes du baccalauréat français)
- 3 photos d'identité portant vos noms et prénoms au verso
- 3 enveloppes non affranchies format semi-commercial (23x16) à vos noms et adresse
- Copie Livret de famille (page noms et prénoms des parents) ou Copie Extrait d'acte de naissance
- Si étudiant boursier : copie recto-verso de la notification conditionnelle ou définitive 2018-2019 ou copie notification définitive 2017-2018 + copie de l'accusé-réception de la demande de bourse effectuée pour 2018-2019 auprès du CROUS
- Attestation Assurance Responsabilité civile pour l'année universitaire 2018-2019 – OBLIGATOIRE
- 2^{ème} Année de Pharmacie (DFGSP2) : relevé de notes officiel de P.A.C.E.S. Filière Pharmacie
- Attestation de paiement (ou d'exonération) CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)**

Réinscriptions à Châtenay-Malabry

PACES, 2^{ème} Année, 3^{ème} Année, 4^{ème} Années de Pharmacie :

- 3 enveloppes non affranchies format semi-commercial (23x16) à vos noms et adresse
- 1 photo d'identité portant vos noms et prénoms au verso
- Carte d'étudiant 2017-2018
- Attestation Assurance Responsabilité civile pour l'année universitaire 2018-2019 – OBLIGATOIRE
- Si étudiant boursier : copie recto-verso de la notification conditionnelle ou définitive 2018-2019 ou copie notification définitive 2017-2018 + copie de l'accusé-réception de la demande de bourse effectuée pour 2018-2019 auprès du CROUS
- Attestation de paiement (ou d'exonération) CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)**

5^{ème} Année de Pharmacie :

- 2 photos d'identité portant vos noms et prénoms au verso
- Attestation Assurance Responsabilité Civile pour l'année universitaire 2018-2019 – OBLIGATOIRE
- 3 enveloppes non affranchies format semi-commercial (23x16) à vos noms et adresse (seulement si vous avez changé d'adresse)
- Attestation de paiement (ou d'exonération) CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)**

6^{ème} Année de Pharmacie :

- Attestation Assurance Responsabilité Civile pour l'année universitaire 2018-2019 – OBLIGATOIRE
- 3 enveloppes non affranchies format semi-commercial (23x16) à vos noms et adresse (seulement si vous avez changé d'adresse)
- Attestation de paiement (ou d'exonération) CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)**

Rappels :

Les étudiants ci-dessous doivent **impérativement** rendre leurs **fiches de choix d'UE Libres complétées** :

2^{ème} Année – avant le 27 Juillet 2018 : Fiches de choix UE Libres 1^{er} et 2^d semestres

3^{ème} Année – avant le 27 Juillet 2018 : Fiches de choix UE Libre 1^{er} semestre

4^{ème} Année - avant le 27 Juillet 2018 : Fiches de choix UE Libre 1^{er} semestre

5^{ème} Année – avant le 27 Juillet 2018 : Fiches de choix UE Libres 1^{er} semestre (Industrie/Recherche) / 1^{er} et 2^d semestres (Officine)

6^{ème} Année – avant le 7 Septembre 2018 : Fiches de choix UE Libres 1^{er} semestre (Officine)

Attention, **aucun dossier incomplet** (en présentiel ou Web) ne sera pris en compte pour l'inscription
Prévoir un moyen de paiement (carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris-Sud) lors de l'inscription.